Image not found or type unknown

Harcélement venant du patron

Par **letila**, le **04/12/2009** à **20:45**

Bonjour,
voila mon problème, mon patron me dit s'en arrêt que je sent soit disant mauvais , il veux que je prenne ma douche 3 fois par jour, et là il m'a dit que si il trouvait que je sentais mauvais demain qu'il me renvoyer chez moi . A t-il le droit de me renvoyer comme cela sans lettre de licenciement. et c'est comme cela depuis que j'ai refuser de lui verser l'argent de l'erreur de caisse (que j'ai faite au moi d'octobre) en espèce.Est ce du harcèlement morale qui me fait pouvez vous me dire que dois-je faire car la je suis prête à démissionner car je n'en peux plus. merci de votre réponse.

cordialement

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés